

## Intervention 4ACG 11-11-2021 Primelin

En ce 11 Novembre 2021, les Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami-es Contre la Guerre ( 4ACG) s'associent à vous pour, à la fois dire NON, NON à la guerre, NON à toutes les guerres, pour « faire reconnaître », comme le souligne la Libre Pensée, « le NON-SENS des guerres », pour témoigner, comme l'écrivait Jean GIONO de « l'imbécillité de la guerre » et pour exiger la réhabilitation des 639 fusillés de 14-18, fusillés pour l'exemple : pour désobéissance, oui, pour avoir désobéi aux ordres de se battre et de tuer.

Alors vous vous dites peut-être en m'écoutant aujourd'hui que les Anciens Appelés en Algérie ont quelque peu rajeuni cette année. Je suis en fait de leurs Ami-es, comme fils d'Ancien Appelé, aujourd'hui adhérent de la 4ACG. Par là je souhaiterais encourager celles et ceux qui sont dans cette situation à nous rejoindre pour continuer ce devoir de mémoire, car comme l'a dit Elie Wiesel « le bourreau tue toujours 2 fois, la seconde fois par l'oubli. »

Les Anciens Appelés en Algérie n'avaient donc que 20 ans lorsqu'ils furent envoyés en Algérie poursuivre la colonisation. Ils n'avaient alors d'autre choix que d'y aller ou de s'insoumettre, ce qui fut le cas d'un très petit nombre ( 10 000 réfractaires, insoumis ou déserteurs pour 2 millions d'appelés pendant 8 ans)

Ce n'est qu'en 1963, après une longue lutte et la grève de la faim de Louis LECOIN, qu'une loi a permis la reconnaissance partielle du droit à l'objection de conscience pour les Appelés de 18 ans désormais. Et il faudra attendre encore 20 ans, après plusieurs centaines d'années d'emprisonnement en forteresse pour ses militants, pour voir promulguée la loi Joxe de 1983, permettant l'obtention du statut d'objecteur sur simple demande et motivation y compris politique.

Et voilà que 40 ans plus tard, un Service National Universel serait imposé à des jeunes de 16 ans cette fois, confiés pour un mois à l'institution militaire sans possibilité de le refuser sous peine de sanctions ( permis de conduire, baccalauréat) : Un nouveau passe militaire donc !

Chaque SNU coûterait 2 200€ / jeune ( 110 millions programmés pour 50 000 volontaires en 2022). Combien pour une classe d'âge comptant 700 000 jeunes si obligation en 2023 ?

Est-ce là vraiment ce dont ont besoin les adolescent-es aujourd'hui ? Etre confiés à une institution qui a toujours en son sein au moins 19 généraux en semi-retraite et 1500 officiers d'active qui ont osé commémorer, le 21 avril dernier, le 60 ème anniversaire, jour pour jour, du putsch des généraux félons de l'OAS en Algérie, en partageant leur analyse de l'état de la société française et dont nous avons pu à la 4ACG mesurer la hauteur de vue..

Simone de Bollardièrre, épouse de feu Le Général Jacques Paris de Bollardièrre et Vice-Présidente de notre association, nous a quitté en décembre dernier. Mais elle nous enjoignait de prendre le droit et d'assumer le devoir d'apprendre à la jeunesse à refuser des engagements, des actes qui font perdre à l'Homme son humanité.

Ces jeunes de 16 ans seront-ils en capacité de refuser cet embrigadement, alors même qu' « en même temps » l'historienne Laurence De Coq constate aujourd'hui la dilution de la question franco-algérienne dans les programmes d'histoire de l'Education Nationale. Ce qui fait dire à Kamel Chabane, professeur d'histoire dans un collège parisien, que « *le temps imparti à la colonisation et à la décolonisation, singulièrement en Algérie, n'est pas à la hauteur des traces qu'elles ont laissées dans nos sociétés* ». Est-ce ainsi que le Ministre entend mettre en oeuvre le devoir de mémoire ?

L'état actuel des relations diplomatiques entre l'Etat français et l'Etat algérien ne nous permet guère d'espérer, le 18 mars 2022, date du 60<sup>ème</sup> anniversaire des Accords d'Evian , la mise en place d'un Office Franco-Algérien pour la Jeunesse que la 4ACG appelle de ses vœux et qui seule montrerait une volonté politique d'avancer vers la réconciliation des mémoires et donc d'avancer vers la paix.

Il nous reste donc pour l'instant la Charte de Fraternalisation Franco-Algérienne que les membres de la 4ACG mettent en œuvre au travers des actions de développement que permettent les reversements de pensions.

Merci de votre attention

Jil Quillévéré